



Lettre adressée le 16 février 2021 à Madame Valérie Glatigny, Ministre des sports de la FWB

Madame le Ministre,

C'est en tant que Présidente de la plus grande structure privée de tennis en Belgique que je prends la liberté de vous écrire le présent courrier.

Aujourd'hui, cela fait 17 semaines (soit plus de 4 mois) que le secteur du sport a été contraint de fermer ses installations couvertes à l'instar de tous les « non essentiels ».

Lors des 2 derniers comités de concertation, rien n'a été dit concernant le sport. Aucune perspective, aucun calendrier, rien ! Le sport est passé du statut « de non essentiel » à celui de « non existant ».

En avril 2020, Alexandra Tondeur, Championne du monde de triathlon, et moi-même vous avons adressé une lettre ouverte qui était un « Play doyer » en faveur d'une prise de conscience des enjeux majeurs du secteur de l'activité physique et sportive. Malheureusement, nous n'avons jamais eu l'occasion d'en débattre avec vous, ni même reçu la moindre réponse (ce qui, je dois l'avouer, m'a surpris car, ayant travaillé moi-même des années dans des cabinets ministériels, il me semble qu'en principe, nous aurions dû recevoir, à tout le moins, un accusé de réception).

Après avoir connu une première fermeture en mars 2020 pendant sept semaines, la reprise de la pratique du tennis outdoor a, dans des conditions très strictes, été autorisée. Je dis bien la reprise de la pratique du tennis car dans un premier temps, le tennis loisir a pu reprendre sans que les cours et entraînements ne soient autorisés. Durant l'été, les parties, cours et autres formes d'entraînements ont pu reprendre plus ou moins normalement, les compétitions ont quant à elles été très impactées par des mesures très strictes, voire tout simplement annulées.

Depuis le 24 octobre 2020, nous sommes à nouveau contraints de fermer nos installations couvertes. Ensuite, début novembre, le sport en intérieur a été autorisé pour les moins de 13 ans. On nous a donc autorisés (obligés en fait) à rouvrir nos installations pour une partie, certes importante mais néanmoins très réduite, de notre clientèle. Inutile de vous décrire les conséquences financières désastreuses qu'une telle mesure a représenté pour notre association.

La réouverture des commerces non essentiels a été, sous respect de certaines conditions, autorisée en décembre. Parmi les règles de distanciation à respecter et légitimant cette réouverture figure le respect de la règle « une personne par 10 mètres carrés ». Si cette règle figure parmi les critères ayant conduit à la réouverture des commerces non essentiels, il me plairait de comprendre la logique de ne pas appliquer les règles de distanciation (distance de 1,5 mètre entre les personnes et 1 client par 10 mètres carrés) prévues dans l'arrêté ministériel du 28 octobre 2020 à d'autres secteurs « non essentiels », à fortiori à un sport dont la surface de jeu est de plus de 500 mètres carrés pour 4 personnes !

Depuis ce début d'année, le sport semble ne plus exister. Les derniers Comités de concertation ne parlent plus de ce secteur, ni en termes de calendrier de reprise, ni en termes de perspectives. « Tout est devenu flou. La suite, on verra... ». Pourtant, comme le précise Edgar Morin, « si l'ignorance de l'incertitude conduit à l'erreur, la certitude de l'incertitude conduit à la stratégie ». La stratégie est alors déterminante. Elle suppose d'élaborer un plan d'actions qui sera adapté au gré des nouvelles informations tout en donnant du sens aux actions dans le présent.

Personne ne pouvait prévoir ce que nous vivons depuis le mois de mars. C'est le propre de l'imprévu. Mais après plus de 5 mois de mise à l'arrêt forcé, il est temps maintenant de nous donner les éléments de nature à permettre la mise en place d'une stratégie. A cet effet, il est temps de communiquer des mesures précises et cohérentes. La question n'est pas d'exiger un déconfinement mais, à tout le moins, d'exiger de gérer le confinement actuel à l'aide de mesures claires et en offrant des perspectives, même légères car prudents il faut rester ! Car si le Gouvernement veut garder l'adhésion de tous, si 10 millions de belges doivent former une équipe, les « non essentiels » doivent survivre aussi. Equité et proportionnalité sont des principes qui doivent guider l'action publique.

Les établissements sportifs subissent de plein fouet la crise sanitaire. Les « droits passerelles » permettent aux coachs sportifs et autres intervenants du secteur de tenir la tête hors de l'eau mais aucune aide n'a été, à proprement parlé, donnée aux clubs (qui ont pourtant dû continuer à faire face à leurs frais fixes, particulièrement importants durant l'hiver) et j'ai aujourd'hui bien peur que le manque à gagner ne soit à jamais irrécupérable. Mon inquiétude à ce propos est d'autant plus forte si, comme le laisse entendre certains bruits, le sport en intérieur ne reprendra pas à court terme et pire encore que crédit soit donné à la thèse qui veut que les locations et autres abonnements doivent être remboursés par les clubs.

Si tel devait être le cas, il est probable qu'une partie non-négligeable des clubs de sport disparaisse sur le moyen/long terme. Pis, en fonction de l'intensité de la crise économique à venir, il est probable que certains adhérents ne reconduisent pas leur abonnement, préférant épargner pour d'autres besoins jugés plus importants.

Le tennis n'est pas un sport de contact et peut se pratiquer dans des conditions qui respectent l'ensemble des règles sanitaires et ce, tant en extérieur qu'en intérieur. Et, au cas où, pour vous convaincre ou vous rassurer et afin que vous vous en rendiez compte par vous-même, je vous invite, volontiers, à votre meilleure convenance, à venir jouer au tennis. Si politiquement, je peux comprendre qu'il n'est pas aisé pour un Ministre des sports d'autoriser certains sports et pas d'autres, il est de son devoir de défendre le sport et partant, de donner des perspectives claires en termes de calendrier afin de pouvoir mettre en place des stratégies de nature à espérer pouvoir continuer à offrir des infrastructures et activités sportives et ainsi participer au développement de la santé publique.

Le sport est un outil de santé publique et le sport c'est la santé ! Alors, Madame le Ministre, n'est-il pas temps de permettre à ce secteur de remplir sa mission de service à la société ?

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Madame le Ministre, à l'assurance de ma considération sportive très distinguée.

Karine de Bodt-Biver, Présidente ASBL BATD, le 16 février 2021